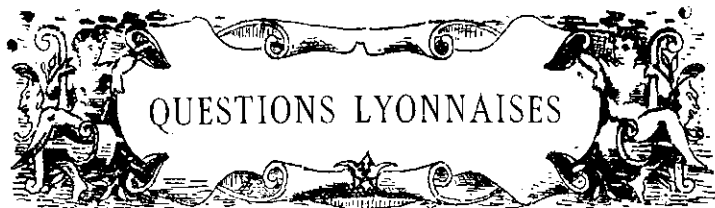


# LA CONSTRUCTION LYONNAISE

Journal bi-mensuel

ARCHITECTURE — GÉNIE CIVIL — TRAVAUX PUBLICS



## QUESTIONS LYONNAISES

### LA PROCHAINE EXPOSITION LYONNAISE

On commence à s'occuper sérieusement, paraît-il, dans certains milieux, d'un projet d'exposition à Lyon.

Les exemples récents de Liège, Milan et Marseille ont donné confiance aux promoteurs et il est probable que, malgré le souvenir de 1894, cette idée rencontrera un accueil favorable parmi nos compatriotes.

Il est hors de doute que notre ville retirerait de grands avantages d'une telle entreprise, même si les résultats financiers devaient accuser un rendement inférieur aux prévisions.

Quoi qu'il en soit, la situation n'est plus la même qu'il y a treize ans. A cette époque, la plupart des industriels avaient à peine récupéré les dépenses faites en 1889 et ils préféraient se réserver en vue de la grande manifestation de 1900. Les conditions seraient actuellement bien différentes, puisqu'il est probable que nous ne reverrons pas de longtemps une grande foire internationale à Paris.

D'autre part, il est permis de tabler sur un afflux considérable de visiteurs. Aujourd'hui, on voyage, en effet beaucoup plus qu'aurefois et, par rapport à ce qui existait il y a une quinzaine d'années, on peut dire que le nombre de voyageurs est maintenant de 50 pour 100 plus élevé. Il ne serait même pas exagéré de compter sur une clientèle double, puisque les déplacements croissent d'année en année d'une façon prodigieuse et que, les facilités accordées par les chemins de fer aidant, il y aurait tout lieu d'espérer que l'Exposition de Lyon cueillerait au passage le flot toujours montant qui se dirige chaque année, à la période des vacances, vers les régions alpestres.

Mais si nous pensons que l'entreprise peut être viable, si l'on ne se lance pas dans des dépenses hors de proportion avec le but à atteindre, le profit qu'en retirera notre ville devant être, en tout cas, fort rémunérateur (il ne faut pas confondre le rendement de l'entreprise proprement dite avec les bénéfices directs et indirects que réaliseront nos compatriotes), il est bien certain que le projet devra être sérieusement étudié pour éviter le retomber dans les mêmes errements qu'en 1894.

En ce qui concerne l'emplacement, tout le monde sera sans doute d'accord contre le choix du Parc de la Tête-d'or ; cette merveilleuse promenade a été trop abîmée, lors de la dernière Exposition, malgré les précautions prises, pour que l'on puisse raisonnablement songer à continuer l'œuvre de destruction commencée à cette époque.

Si, comme nous l'espérons, on se décide, le moment venu, à chercher à établir ailleurs qu'au Parc la future Exposition, on n'aura évidemment pas beaucoup de facilité à trouver un espace convenable et suffisamment vaste, à proximité de la ville et commodément desservi par une voie ferrée et le réseau de tramways, mais la solution du problème n'est cependant pas impossible.

En examinant la question de très près, par éliminations successives, nous croyons que l'on sera forcément conduit

à utiliser le Grand-Camp, si l'autorité militaire consent à abandonner provisoirement l'usage de son champ de manœuvre, ou, à défaut de cette solution, d'élever les bâtiments aux Charpennes, à l'est et au sud-est de la caserne de la Doua, et au nord de la rue Neuve, sur l'étendue comprise entre le mur d'enceinte et les chemins assez rares qui sillonnent cette partie de la banlieue encore à peu près vierge de constructions.

L'Exposition pourrait être reliée au chemin de fer par une voie à poser sur la digue. Quant aux moyens de communications, ils seraient assurés par les tramways du cours Vitton et par des lignes provisoires supplémentaires se reliant transversalement et longitudinalement à toutes les autres lignes qui existent actuellement.

L'emplacement que nous proposons serait largement suffisant pour une entreprise d'une importance quadruple de celle de 1894 ; c'est dire que l'on pourrait faire grand dans d'excellentes conditions.

D'autre part, il serait possible, au cas où il faudrait exproprier des terrains, de revendre après coup, à un prix très rémunérateur, ce qui aurait dû être acheté, après avoir tracé un nouveau quartier avec de larges voies publiques, prenant une importance de plus en plus considérable.

Telle est l'idée que nous soumettons à l'examen de nos compatriotes, nous réservant de donner ultérieurement plus de détails en temps utile.

SINED.

### UN MONUMENT A GAILLETON

A la séance du Conseil municipal du 3 courant, M. le Maire Herriot a fait part du projet d'érection d'un monument à Gailleton en vue duquel est constitué un Comité qui est entré en pourparlers avec la Ville. En principe, le monument « devra s'élever sur la place Grolier, au débouché du pont de l'Université et en face des Facultés, dont il a été un des maîtres les plus éminents. La place Grolier possède actuellement une très jolie fontaine d'un caractère archaïque intéressant. Je crois, dit M. Herriot, qu'il faut la conserver et qu'on aurait tort de la faire disparaître. En revanche, il existe au fond de la place une maison du plus mauvais effet, et mon désir serait qu'on élevât devant cette maison, et encadrant la fontaine, un portique plein, afin d'éviter la vue aux personnes qui arrivent par le pont de l'Université. Ce portique recevrait le buste de M. Gailleton et l'on établirait sur la place un square pour entourer le tout. Ce serait là un joli coin de verdure qui ne pourrait qu'embellir cette partie de la Ville. Je crois même que ce serait la meilleure façon de répondre aux sentiments de M. Gailleton, que d'édifier, pour honorer sa mémoire, un monument qui contribuerait à embellir la Ville qu'il a si longtemps servie et administrée. »

Ce projet, dont la réalisation ne nous paraît pas, d'ailleurs, fort prochaine, nous a valu d'un de nos lecteurs la lettre suivante que, fidèle à notre programme de libre échange de vues en ce qui concerne les embellissements de la ville, nous faisons un devoir de publier :

« Pour une conception bizarre, c'en est certainement une que celle que l'on propose pour édifier le monument Gailleton sur la place Grolier.

« Placé à une extrémité du Pont de l'Université, face au

monument du regretté D<sup>r</sup> Ollier, celui du D<sup>r</sup> Gailleton avait là sa place toute choisie en qualité de père de l'Université Lyonnaise...

« Seulement, voilà, — en vertu de l'esthétique à la mode de notre bonne ville de Lyon — on projette de conserver la vieille fontaine de la place Grolier et de placer le monument du père « la Pipe » contre le mur de refend qui y fait face...

« C'est un *bévue* et on se demande pourquoi on ne changerait pas les rôles : la fontaine édifiée contre ledit mur, et le monument à la place de ladite VIEILLE fontaine...

## LA RECONSTRUCTION DU LYCÉE DE LYON

S'il est une question dont on peut dire qu'« elle a fait couler des flots d'encre », c'est bien celle de la reconstruction de notre Lycée de garçons : les nombreux articles que nous trouvons sur ce sujet en feuilletant les huit ou dix dernières années de *la Construction Lyonnaise*, en font foi.

Depuis quelque temps, cette question est revenue sur le



FAÇADE DU LYCÉE AMPÈRE, RUE DE LA BOURSE, A LYON

« De cette façon, l'image de notre ancien grand *Maire* pourrait être vue du pont de l'Université.

« A moins que l'on veuille faire comme pour beaucoup de nos statues... qui sont édifiées de façon à ne pas être vues, voyez : Pierre Dupont, Raspail, etc., etc.

« Votre dévoué, LUDG. »

Nous serons heureux d'enregistrer les opinions que nos lecteurs voudront bien nous adresser sur cette question, comme sur toutes celles qui intéressent l'esthétique et les améliorations à réaliser dans les attraits artistiques de la ville.

Quant à nous, quelle que soit la disposition adoptée par la municipalité pour les places respectives du monument et de la fontaine, nous retenons avec satisfaction l'engagement pris par le maire de garnir d'un peu de verdure la place Grolier et nous espérons que ce sera là un premier pas dans la voie des améliorations hygiéniques de cette nature.

HENRI SOILU.

tapis avec insistance et une solution pourrait bien ne pas tarder à intervenir.

Nous ne pensons pas que la sombre peinture qu'« un groupe d'élèves », dans un style imagé de bons rhétoriciens, ont faite de l'ancien Collège de la Trinité, et que nos confrères quotidiens ont reproduite, ait fait avancer d'un jour la reconstruction attendue.

Nous croirions plus volontiers que la Municipalité, après examen de diverses combinaisons, a pu s'assurer le concours de l'Etat pour la moitié des dépenses assez considérables qu'entraînera l'opération, dont le surplus serait soldé au moyen d'un emprunt municipal.

Nous examinerons brièvement l'économie générale du projet : il ne consiste pas dans la suppression totale du Lycée Ampère actuel. Celui-ci, débarrassé de la Bibliothèque de la Ville, qui sera transférée dans les bâtiments de l'ancien Archevêché, et des services encombrants de l'internat, dortoirs, études, réfectoires, cuisines, etc., serait affecté exclusivement aux externes, et aménagé avec tout le confort et suivant tou-

tes les règles de l'hygiène moderne. Ainsi que le fait judicieusement remarquer M. Coste-Labaume dans le *Lyon Républicain*, « voilà plus de vingt ans que l'on n'a pu signaler aucune épidémie parmi les élèves, et nous connaissons pas mal de gens de notre génération qui, ayant fait toutes leurs études au vieux Lycée, ne s'en portent pas plus mal ». Il sera donc possible d'installer, dans les bâtiments actuels, un externat dans des conditions acceptables.

Le projet prévoit qu'il resterait, dans l'aile avoisinant les Halles, entre la rue Ménestrier et la rue Gentil, un vaste espace inutilisé ; on y installerait l'hôtel central des Postes. Il serait, en effet, fort à désirer que la Ville fût dotée d'un immeuble spécial répondant aux multiples exigences du service postal d'une importante cité. Nos lecteurs n'ont pas oublié que des études très approfondies ont déjà été faites dans cette intention, et la *Construction Lyonnaise* a publié, dans son numéro du 1<sup>er</sup> octobre 1905, le projet de MM. Clermont et Riboud pour l'édification de cet hôtel sur l'emplacement de l'ancienne halle de la rue Henri IV, et dont l'exécution se trouve retardée par l'impossibilité de loger dans l'espace trop restreint offert par la Ville les nombreux services que réclame l'Administration des Postes, Télégraphes et Téléphones. Mais nous nous demandons si la situation proposée est bien appropriée au fonctionnement des services centraux des Postes, encore que la superficie disponible soit suffisante. Cela mériterait un plus long examen, et nous ne sachions pas que la Municipalité et le Sous-Secrétariat des Postes et Télégraphes soient d'accord sur ce point.

Mais revenons au Lycée.

Au point de vue hygiène, c'est au voisinage du parc de la Tête-d'Or que se rencontrent les meilleures conditions pour l'édification d'un nouvel immeuble : il occupera l'ensemble des terrains situés entre la ligne du chemin de fer de Genève, le boulevard Montgolfier, le boulevard des Brotteaux et la rue Tronchet : depuis le déclassement des terrains militaires, cet emplacement n'a pas cessé de réunir d'unanimes suffrages. M. Louis Rogniat, l'architecte que sa compétence et son talent désignaient pour en dresser les plans, a élaboré un projet, dont le devis atteint près de 5 millions, et qu'on peut voir à l'Exposition d'hygiène urbaine du cours du Midi. Il est destiné à recevoir tous les internes et les demi-pensionnaires, ainsi que les externes des Brotteaux : il contient au total trente classes, quatorze études, six dortoirs de trente lits, laboratoires, collections, réfectoires et les annexes de l'internat, cours spacieuses et aérées. Ainsi conçu et limité aux externes du quartier, il ne comporte pas matière aux objections faites autrefois à son éloignement, que rendent d'ailleurs illusoire les innombrables moyens de transport dont nous jouissons à l'heure actuelle.

Dans le voisinage, entre le boulevard du Nord, le boulevard des Brotteaux prolongé, la rue de Sully et la rue de Crillon, sera édifiée simultanément une école primaire supérieure de jeunes filles.

Ultérieurement, serait construite, quand le besoin s'en fera sentir, une annexe du Lycée dans le quartier de Perrache, comme il en existe une déjà sur l'avenue de Saxe.

L'opération comprend l'achat par la Ville à l'Etat de 20.250 mètres de terrains qu'elle lui a rétrocédés en 1903 : soit, à raison de 44 fr. 28 le mètre, une dépense de 896.670 fr. ; aux Hospices, 2.500 mètres à 40 francs, soit 100.000 francs. Le reste des terrains lui appartenant, elle réalise, sur le prix convenu en 1900, un bénéfice net de 120.000 francs, tout en acquérant 5.255 mètres de plus que le précédent traité ne lui aurait procuré.

L'accord est fait sur ces différentes questions, et la réalisation de cette opération est prochaine. C'est donc un important ensemble de travaux auxquels pourront, à bref délai, participer les entrepreneurs lyonnais, qui en ont été depuis trop longtemps sevrés, et qui pourront redonner à l'entreprise à Lyon un essor qu'elle attend en vain de longue date.

CARNUTENSIS.



Avant de pousser plus loin notre étude à ce sujet<sup>(1)</sup>, nous croyons utile de rappeler quelques principes généraux relatifs à la mécanique statique :

1<sup>o</sup> Lorsque deux forces sont dirigées suivant la même droite, ces forces ont une résultante égale à leur somme arithmétique si elles agissent dans le même sens, égale à leur différence si elles agissent en sens contraire. Cette résultante est dirigée suivant la droite commune et dans le sens de la plus grande des deux composantes.

Le calcul graphique de la résultante consistera dans ce cas à porter l'une à la suite de l'autre, dans la direction donnée, les deux forces représentées par des lignes proportionnelles à leur intensité respective, si les forces sont de même sens ; dans le cas contraire, la seconde force sera reportée en retour sur la première et la différence des deux longueurs marquera l'intensité et la direction de la résultante qui est toujours celle de la force la plus grande.

2<sup>o</sup> La résultante d'un nombre quelconque de forces dirigées suivant la même droite s'obtiendra par le même procédé.

3<sup>o</sup> Deux forces quelconques qui se coupent ont une résultante représentée en direction et en intensité par la diagonale du parallélogramme construit sur les lignes qui représentent les forces composantes en direction et en intensité.

Il s'ensuit que la résultante passe nécessairement par le point de croisement des deux forces composantes.

On remarquera, d'autre part, qu'il n'est pas nécessaire de construire le parallélogramme complet sur les deux composantes, car chacun des triangles composant le parallélogramme comprend l'une des deux forces. P par exemple, et une parallèle égale à la seconde force Q ; on peut donc remplacer le parallélogramme par un triangle, dont deux côtés sont formés par les composantes portées bout à bout dans leurs directions respectives ; et c'est ce que nous avons fait à l'occasion de l'exemple numérique exposé ci-dessus.

Une seconde remarque, qui a aussi son importance, est que le parallélogramme a l'avantage de représenter la résultante en place, dans sa position relative par rapport aux deux composantes ; mais il est facile inversement de se figurer la position relative des composantes dans le cas du triangle, en déplaçant parallèlement à elle-même l'une des composantes, de manière à la ramener de l'autre côté de la résultante, en la position qu'elle aurait occupée dans le parallélogramme.

Enfin la résultante est nécessairement dans le plan formé par les deux forces qui se coupent.

4<sup>o</sup> Le parallélogramme de la composition des forces permet d'envisager immédiatement le problème inverse de la décomposition d'une force en deux autres de directions données. En effet, si une force R est appliquée en un point O, on pourra tracer par ce point de part et d'autre de R, deux lignes de directions données et par l'autre extrémité de R mener des parallèles à ces directions, de manière à constituer le parallélogramme des forces ; on détermine ainsi les intensités des deux composantes cherchées.

5<sup>o</sup> On peut, sans changer l'effet d'une force qui sollicite un corps, transporter son point d'application en un point quelconque de sa direction, pourvu que ce point soit invariablement lié au premier.

6<sup>o</sup> Si l'on suppose que le point de croisement des deux forces

(1) Voir la *Construction Lyonnaise* du 16 mai 1907.

s'éloigne à l'infini, la résultante restera toujours comprise dans l'angle des deux forces et formera avec elles un faisceau de lignes parallèles; de plus, la résultante coupera la droite qui joint les points d'application des deux composantes en deux segments inversement proportionnels à ces forces :

Si la force P, par exemple, est deux fois plus grande que la force Q, le segment  $l$  compris entre la résultante et P sera deux fois plus petit que le segment  $l'$  compris entre R et Q, de sorte que l'on aura :

$$\frac{l}{l'} = \frac{Q}{P} = \frac{1}{2}$$

Autrement dit, le point d'application de la résultante sera placé au tiers de la droite rigide et inextensible qui est censée relier les points d'application des deux composantes, du côté de la plus grande force P.

7° Inversement une force peut être décomposée en deux autres parallèles à la première; ces deux forces auront des intensités telles que les segments interceptés sur une ligne transversale coupant le faisceau des trois droites parallèles seront inversement proportionnelles à ces intensités.

8° Si les deux composantes considérées sont égales et de sens contraire, le point d'application de la résultante est situé à l'extérieur du segment compris entre les deux forces et du côté de la plus grande. La résultante est alors égale à la différence ( $P - Q$ ) des deux forces, et les distances des points d'application de chaque composante à la résultante sont inversement proportionnelles à ces composantes.

Dans le cas particulier où les deux forces sont égales et de sens contraire, la résultante ( $P - Q$ ) devient nulle et son point d'application se transporte à l'infini; ce qui revient à dire qu'il n'y a plus de résultante possible; mais le système ainsi formé de deux forces égales, parallèles, de sens contraire et non directement opposées, est irréductible à une seule force et constitue ce qu'on appelle un couple.

Nous aurons à invoquer dans la suite les principes exposés ci-dessus qui sont les bases de la mécanique statique et les guides constants de la statique graphique.

DYNAMIS.

## A L'EXPOSITION D'HYGIÈNE

### ARCHITECTURE

Depuis quelque temps, on a vu surgir à la fois ingénieurs sanitaires, architectes et chimistes diplômés d'hygiène, comme dans nos écoles de garçons et de filles se sont ouverts des cours d'hygiène sous la direction de maîtres spéciaux. Avec empressement, les jeunes se sont lancés dans une voie nouvellement tracée, non encore encombrée; en cela, ils ont eu raison et ils en ont encore plus raison de cultiver la science acquise en vue de belles productions que l'avenir moissonnera. Une artistique médaille en commémoration d'un récent Congrès d'hygiène représente admirablement « l'Hygiène recevant de la Science le secret de la beauté ».

D'autre part, les anciens, surtout les architectes en pleine carrière, n'ont pas été indifférents au courant des idées de l'époque, et si leur âge leur défendait de se pourvoir des nouveaux titres, ils n'ont pas dédaigné de s'enquérir des nouveaux besoins, de modifier leur façon de faire, de créer des plans et des constructions où se réalisent les aspirations nouvelles. Tout se transforme; les découvertes de chaque jour étendent indéfiniment le champ de chaque profession; à chaque jour un autre effort, un pas en avant; l'immobilité du praticien au milieu du tourbillon des innovations et des apparitions de nouveaux matériaux serait inévitablement l'engloutissement. C'est pour cela que l'Exposition d'hygiène

a été envahie — le mot n'est pas trop fort — par un nombre considérable de plans et de dessins; elle sera le salon de l'Architecture de cette année, un Salon complet, incomparable.

Tout ce qui a été exécuté récemment, tout ce qui se construit actuellement, tout ce qui s'élèvera dans un avenir plus ou moins prochain, y figure. Avec quelle profusion et quelle diversité! Les noms les plus célèbres comme les plus obscurs sont descendus dans l'arène: lyonnais, parisiens, étrangers. Assurément, grand profit en sera tiré par les nombreuses délégations des municipalités, des corps de métiers et des étudiants, par les professionnels de toute nature qui ont afflué, par les visiteurs de tous les pays, par les exposants eux-mêmes. Comme résultante de tant de forces dépensées, ce sera l'éducation du public, ce sera aussi la préparation de la Cité idéale.

Groupes scolaires et lycées, cités ouvrières et petites maisons d'habitation, hôpitaux, hôtels, auberges, tout y est, sayamment présenté, soigneusement étudié. Quelle gaieté pour le triste quartier Saint-Paul le groupe scolaire de M. Valère PERRIER! Comme il est séduisant le projet d'une cité ouvrière dans le quartier de l'Industrie par M. CURNY!

De nombreuses usines et d'importants ateliers occupent, on le sait, entre Vaise et Saint-Rambert, une grande population d'ouvriers, à qui la vie doit être rendue agréable et confortable. Non seulement des logements salubres, recevant la lumière et l'air d'une large rue et d'une place plantée d'arbres et ornée de fleurs, mais encore une salle de fêtes au centre de la cité du travail, et à proximité des jardins potagers. Telle est la vision qui m'a ravi! Naturellement, les façades s'élèvent sur le périmètre d'un quadrilatère, mais elle n'ont ni l'uniformité maussade, ni la continuité reprochée aux casernes; par de larges échancrures, un flot d'air pénètre et roule, vivifiant comme le vent du large, puisqu'il provient des Monts-d'Or, et librement, le soleil bienfaisant tourne autour des maisons dont il empêche la lèpre des moisissures. Je me défends de faire un compte rendu de ce projet. Il aurait fallu un examen plus approfondi. Toutefois, frappé par la clarté, la méthode, le souci du bien-être, je voyais là, en passant, quelque chose de mieux encore que ce que j'ai admiré, il y a une vingtaine d'années, à Dombasle, la patrie du célèbre agronome, la cité ouvrière heureuse et saine, où le dur travail des usines Solvay alterne avec les distractions théâtrales et musicales et les joies du home.

M. ROGNAT, l'architecte du parfait dispensaire antituberculeux de la rue de Chevreul expose un institut antirabique et un lycée de garçons, MM. CLERMONT et RIBOUD la Martinière des Filles. De la maison de la Fondation Rothschild de M. REY, un confrère a dit justement que toute une doctrine s'y trouve en puissance, tout un avenir s'y promet et s'y révèle. Je me borne à signaler ces différents sujets d'une étude prochaine, sujets à l'ordre du jour autour desquels se produit une certaine agitation, due probablement à l'impatience. Laisant de côté, bien à regret, les hospices de Vienne par MM. BLEIN et RICHARDY, jetons les yeux sur les maisons familiales, économiques, les habitations à bon marché de différentes Sociétés. Là, il y a une grande concurrence, une noble émulation; c'est à qui fera le mieux. De toutes les solutions de cette question économique, je retiens celle proposée par M. LAMBERT, le constructeur de l'Olympia, la splendide salle d'été de la rue Duquesne.

Sur le terrain Geynet, dans la vaste plaine de Bron, sont acquis pour la somme totale de 6.900 francs, un terrain de 500 mètres et une maison se composant, au rez-de-chaussée, d'une cuisine et d'une salle à manger et de trois chambres au premier. Le 15 % est exigible en entrant, soit 1.035 francs, et on paye une location de 293 fr. 25, soit 0 fr. 80 par jour. Cette somme représente le 5 % du reste dû. Peu à peu, par acomptes diminuant la location, le locataire devient propriétaire. Comme cela est tentant!

A. T.

## LES ABATTOIRS DE MM. FALCOT

Face à l'entrée, se trouve, dans un pavillon spécial, tout ce qui a rapport à la boucherie : inspection, manutention, conservation des viandes, plus les plans des nouveaux abattoirs de la Mouche, dressés par l'architecte lyonnais, Grand Prix de Rome, M. Tony Garnier. C'est par là que le Président de la République commença sa visite. « Allons voir », dit-il d'un ton décidé. Et des explications furent données sur ce que la Municipalité se propose de construire, en consentant à la dépense énorme d'une vingtaine de millions. Ainsi, une grande importance fut attachée à la défense de la santé publique.

Nul n'ignore combien a baissé, en Allemagne, le pourcen-

à la science du dessin, un œil qu'un simple schéma ne saurait satisfaire ! Voilà quelque chose d'expressif, de réel, mis à la portée de tous ! Le type en miniature du petit abattoir moderne éduque bouchers et charcutiers, les prépare au changement brusque de méthode de travail, que les nouveaux besoins de l'hygiène réclament.

Rien n'y manque : salle d'abatage du gros et petit bétail avec treuils, voie aérienne de transport, salle d'abatage des porcs avec four à bucler, cuve d'échaudage, ponts roulants, râteliers de crochets, halle couverte reliant les bâtiments, frigorifique avec son antichambre et ses cellules constituées par des tubles et barreaux ronds, triperie avec transporteur aérien, jusqu'à un atelier de vidange, jusqu'ici inconnu.

D'un autre côté, le treuil Falcot avec frein à régulateur de vitesse mérite une mention spéciale. En vain le visiteur



tage des tuberculeux depuis l'établissement des abattoirs modernes. Nos voisins n'ont pas hésité à dépenser des sommes considérables : de la sorte, chez eux, ont été circonscrits largement les ravages de la tuberculose. Non seulement les ingénieurs et constructeurs français ont suivi attentivement le mouvement, ils ont encore profité des expériences tentées et des perfectionnements réalisés. Le stand de MM. Falcot présente, comme installation et matériel d'abattoirs, tout ce qu'on peut désirer de mieux. Est-il nécessaire de rappeler qu'au concours ouvert par la Municipalité de Soissons, entre les constructeurs français, les projets et appareils de MM. Falcot ont été classés au premier rang, à l'unanimité, par la Commission compétente ? Tous les visiteurs le savent ; ils savent aussi que cette maison lyonnaise a la noble ambition de soutenir son ancienne réputation par de constants efforts, et que le succès répond pleinement à son labeur (1).

Faisons le tour du stand : ici, un abattoir pour petite ville en réduction, une vulgarisation de l'abattoir moderne, excellente leçon de choses pour les professionnels ; là, différents modèles en grandeur naturelle, dont on peut mieux se rendre compte que dans l'ensemble forcément réduit à de petites proportions. Avec quel sens pratique les constructeurs lyonnais ont su mettre en relief ce que ne pourrait voir qu'imparfaitement, sur les plans des architectes, un œil non initié

cherche à le faire fonctionner. Seul, l'usager, grâce à une clef qui ouvre la porte du treuil et relève le petit cliquet d'arrêt, peut s'en servir. Vient-on à tourner dans un sens, la charge monte ; si l'on tourne d'un huitième de tour dans l'autre sens, la charge descend avec une vitesse régulière déterminée par un régulateur. Sans descendre le bâti, toutes les pièces peuvent être sorties et remplacées : voilà le treuil lyonnais supportant facilement 2.500 kilogrammes.

Voyons encore le jamberon à déclenchement automatique. Avec quelle facilité déplace-t-on les deux moitiés d'un bœuf, représentées par des sacs en toile bourrés de sable, avec quelle aisance on les conduit sur la voie aérienne, on les dirige sur l'une ou l'autre, grâce à une aiguille automatique ! Comme on est loin des manœuvres encore en usage, pénibles, difficiles, pendant lesquelles la viande se souille à tous les contacts de hasard !

A côté, des appareils accessoires : charrettes, tables, cuvettes de triperie et leur robinet mélangeur se détachant de la blancheur du revêtement Josz, le four à griller les porcs cache son secret, portes obstinément closes. Surprenant par son prix, ses effets, ce four ! En une minute et demie, avec une dépense insignifiante de combustible, un porc est buclé ! Ce que l'on n'avait fait jusqu'ici qu'avec des dispositifs coûteux, le four d'un prix très modique le réalise.

Les fenêtres à ventilation normale complètent l'installation si originale, si personnelle, d'un si grand intérêt à cette

(1) Voir la *Construction lyonnaise* du 16 janvier 1907.

heure. Nous voudrions les voir, ces fenêtres à aération réglable, sans aucun risque d'occasionner des courants d'air, non seulement dans tous les abattoirs, mais encore dans les hôpitaux, les écoles et les usines.

A. TOUTOP.

## L'ENLÈVEMENT DES IMMONDICES

Dans un précédent article, la *Construction Lyonnaise* a entretenu ses lecteurs des modèles de tombereaux figurant à l'Exposition d'Hygiène ; nous nous sommes plus longuement étendus sur le modèle qu'il nous avait été donné de voir fonctionner. Afin de renseigner nos lecteurs avec toute l'impartialité désirable, nous mettons aujourd'hui sous leurs yeux les renseignements qu'a bien voulu nous fournir M. Meunier sur le système qu'il a fait breveter d'une voiture hygiénique pour l'enlèvement des immondices et ordures ménagères, et qu'il étudie depuis plus de six années.

Dans cette voiture, le seau, mis à l'arrière sur un chariot-support à pivot est élevé verticalement jusqu'au faite du tombereau qui est complètement fermé et là, il est tiré par une chaîne Vaucanson sur un chemin de rails-guides jusqu'à l'avant de la voiture au besoin, en suivant l'horizontale. Ce seau, grâce au pivot de son chariot-support, se trouve en équilibre instable, dès qu'il prend la ligne horizontale et commence à s'incliner, de sorte qu'il suffit pour le basculer, d'un simple mouvement de recul donné un peu brusquement sur la chaîne, ce qui permet de le faire déverser, à volonté, à n'importe quel endroit de la voiture sans aucune touche spéciale. Si, cependant, le seau chargé trop lourdement au fond, par exemple, ne déverse pas au moyen du mouvement de recul donné sur la manivelle, il est, à l'aide de cette dernière, tiré complètement à l'avant, où là seulement, il existe une touche spéciale pour le faire basculer.

Il peut charger n'importe quel genre de poubelles et il est arrivé, pendant les essais, d'enlever des balles d'osier, caisse d'emballages, tonnelets, etc. Mais un modèle uniforme de seaux fermés serait préférable pour l'Hygiène et accélérerait le service d'une façon très sensible.

De ce qui précède, on peut se rendre compte que le travail effectué par la chaîne est presque nul dans la partie horizontale, et que son seul effort se produit, comme dans tous monte-charges, pendant l'ascension du seau à immondices.

Il faut exactement quinze secondes pour charger et vider le seau à l'extrémité avant du tombereau avec seulement huit tours de manivelle, et dix secondes pour vider à l'arrière avec quatre tours de manivelle, de sorte que, quel que soit l'endroit où l'on vide, le temps varie entre dix et quinze secondes.

Quant aux regards placés sur les côtés, ils sont vitrés, de façon à former occlusion hermétique ; d'ailleurs, ce sont des accessoires mis lors des essais faits pendant un mois devant la Commission municipale dont il a été parlé dans le dernier numéro de la *Construction Lyonnaise*, pour permettre à ces Messieurs de se rendre un compte exact de la vidange du seau pendant le service. Ils sont tout à fait inutiles.

Cette Commission municipale a délivré, à la date du 15 décembre 1905, un certificat constatant « que les essais faits par le tombereau Meunier ont été concluants et qu'ils ont donné des résultats satisfaisants à tous les points de vue ».

Pour la vidange de la voiture, son plancher mobile est formé par un système de trappes transversales, s'ouvrant et flottant en-dessous lorsque la voiture roule, sans crainte de serrage ou coincement contre les roues, comme cela arrive dans les trappes longitudinales ; de plus par un système de coulisses intérieures placées verticalement, le constructeur est arrivé à aider le glissement des immondices que l'évasement extérieur nous avait fait craindre.

Le constructeur estime avoir étudié à fond et résolu un problème pratique pour l'enlèvement d'une façon hygiénique, des immondices et cela sans mécanisme compliqué craignant un dérangement quelconque et pouvant se placer dans toutes les mains, même les plus rudes ; d'ailleurs, les nombreux témoignages et éloges reçus pendant le cours de l'Exposition d'Hygiène sont un gage précieux d'encouragement et de persévérance pour l'application de ce système à d'autres industries : raisins, pommes de terre, etc., etc.

## CONCOURS

### SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT A L'ART ET A L'INDUSTRIE

#### COMPOSITION DÉCORATIVE

##### (Résultats)

Parmi les lauréats du XVII<sup>e</sup> concours général de composition décorative organisé par la Société d'Encouragement à l'Art et à l'Industrie, et pour lequel il n'a pas été attribué de premier prix, nous avons la vive satisfaction de voir figurer en bon rang les élèves de notre Ecole des Beaux-Arts qui ont mérité les récompenses suivantes :

1<sup>er</sup> Second prix : 400 francs. — M. MATHEY, modelleur, élève de l'Ecole de dessin et d'art industriel de Mâcon, ancien élève et lauréat de l'Ecole nationale des Beaux-Arts de Lyon (octobre 1902-juillet 1906).

2<sup>e</sup> Second prix : 400 francs. — M. BERNARD, dessinateur, élève de l'Ecole nationale des Beaux-arts de Lyon.

6<sup>e</sup> Prix : 100 francs. — M. RENAUD (Pierre), dessinateur, élève de l'Ecole nationale des Beaux-Arts de Lyon.

3<sup>e</sup> Mention : Un livre d'art. — M. ROGNAT, dessinateur, élève de l'Ecole nationale des Beaux-Arts de Lyon.

### ÉCOLE RÉGIONALE D'ARCHITECTURE DE LYON

#### CONCOURS D'ADMISSION

Les épreuves du concours d'admission à l'Ecole régionale d'architecture de Lyon (2<sup>e</sup> session de l'année scolaire 1906-1907) commenceront le lundi 17 juin prochain à 8 heures du matin.

Pour les inscriptions, qui seront reçues jusqu'au 13 juin à 4 heures du soir au Palais des Arts, place des Terreaux, les candidats devront produire un extrait d'acte de naissance sur papier timbré et un certificat attestant qu'ils sont capables de subir les épreuves d'admission. Cette dernière pièce doit être délivrée soit par l'un des professeurs de l'Ecole, soit par un professeur chef d'atelier extérieur, soit enfin par un directeur ou un professeur d'Ecole publique de dessin.

Nul ne peut obtenir son inscription, s'il a moins de quinze ans ou plus de trente ans révolus.

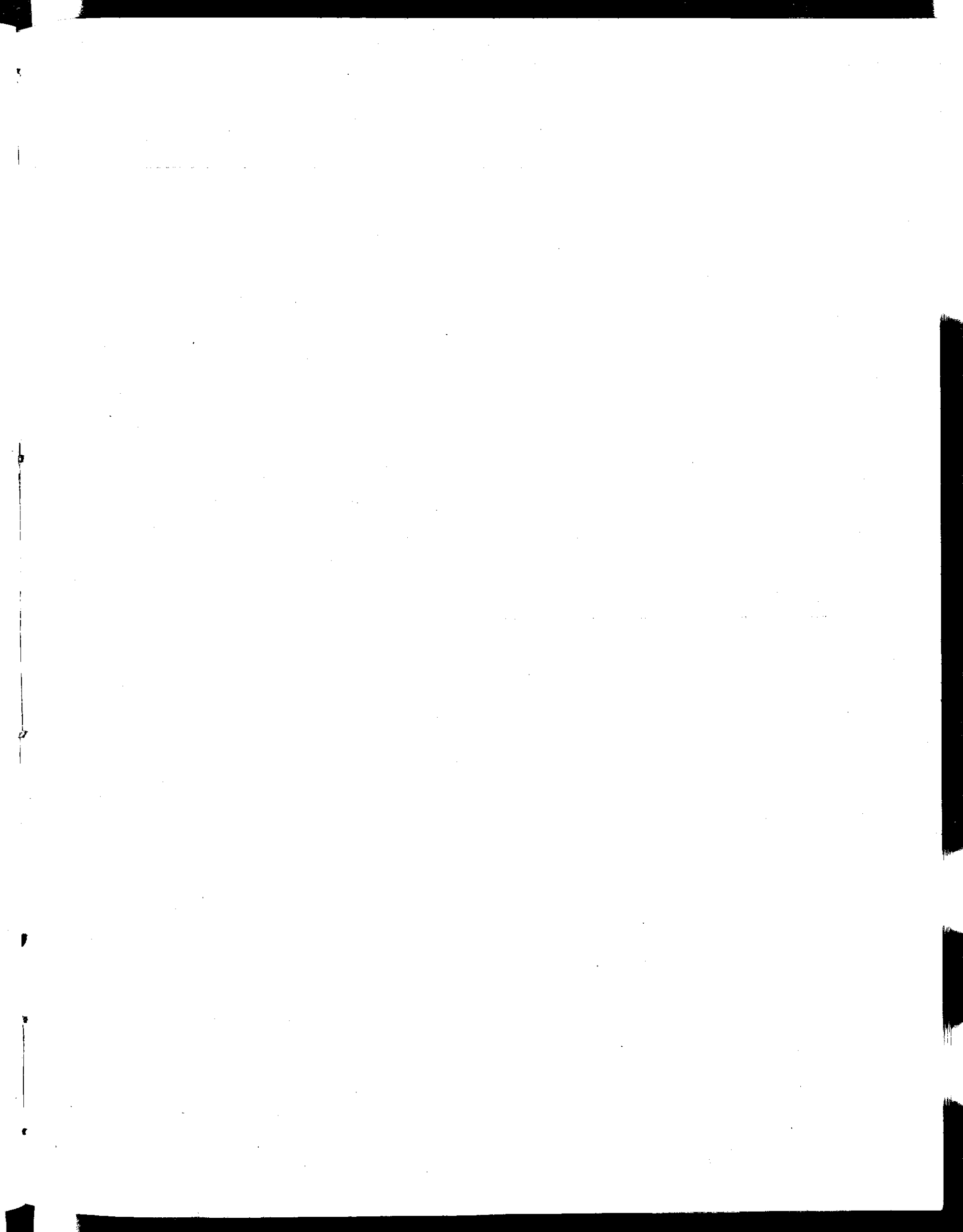
Pour tous autres renseignements, on devra s'adresser au Secrétaire du Palais des Arts, à Lyon, où le programme du concours est tenu à la disposition des candidats.

### BELFORT

#### ARCHITECTE MUNICIPAL

L'emploi d'architecte municipal, directeur des travaux de la Ville de Belfort, étant devenu vacant par suite de la démission du titulaire, le maire de la Ville de Belfort a l'honneur d'inviter les personnes qui posséderaient le diplôme d'ingénieur et d'architecte à lui adresser dès maintenant leurs demandes en y joignant de sérieuses références.

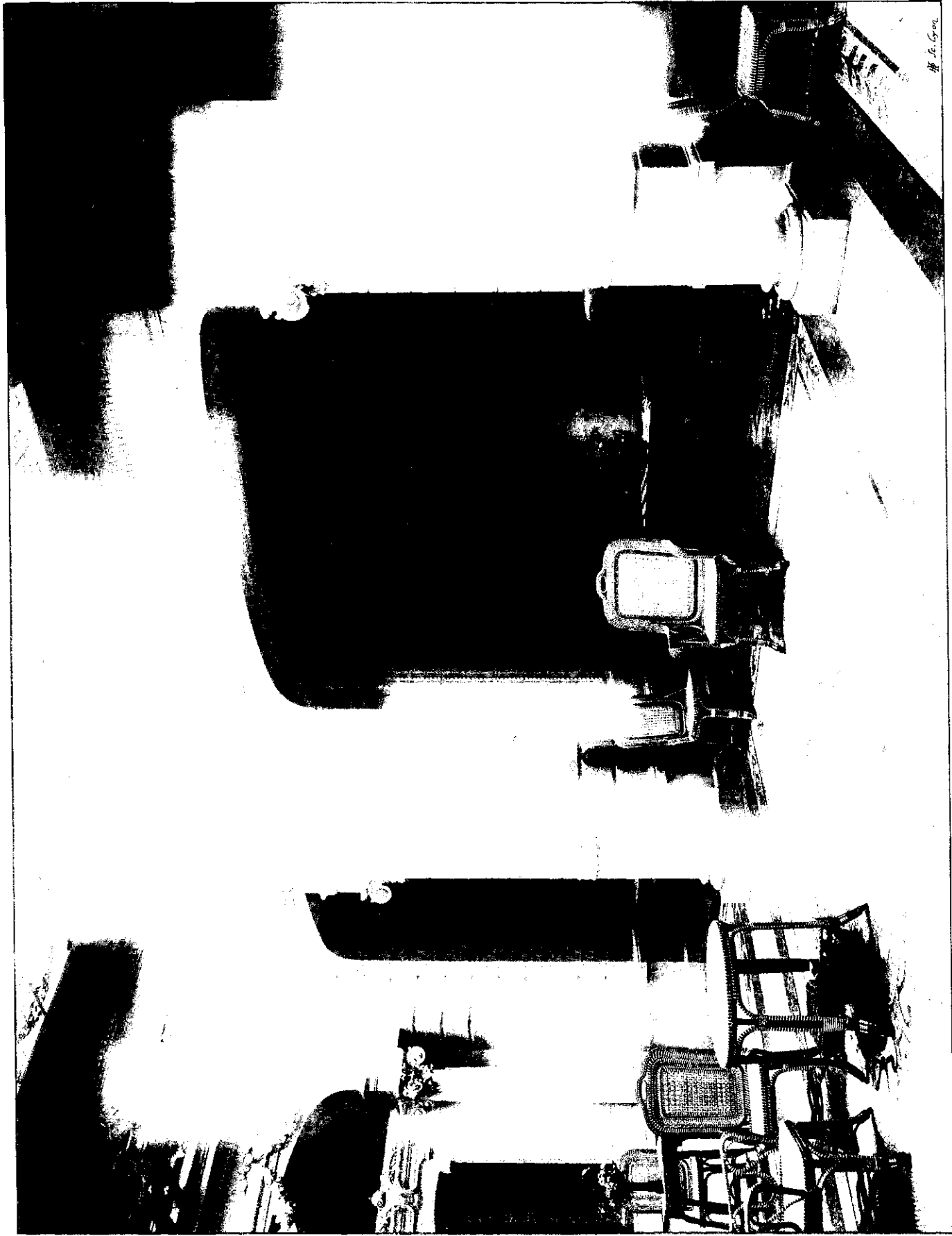
~~~~~  
Nous prions Messieurs les Architectes auteurs de projets, de travaux communaux de nous faire parvenir un exemplaire des affiches annonçant les mises en adjudication. L'insertion en est fait gratuitement.





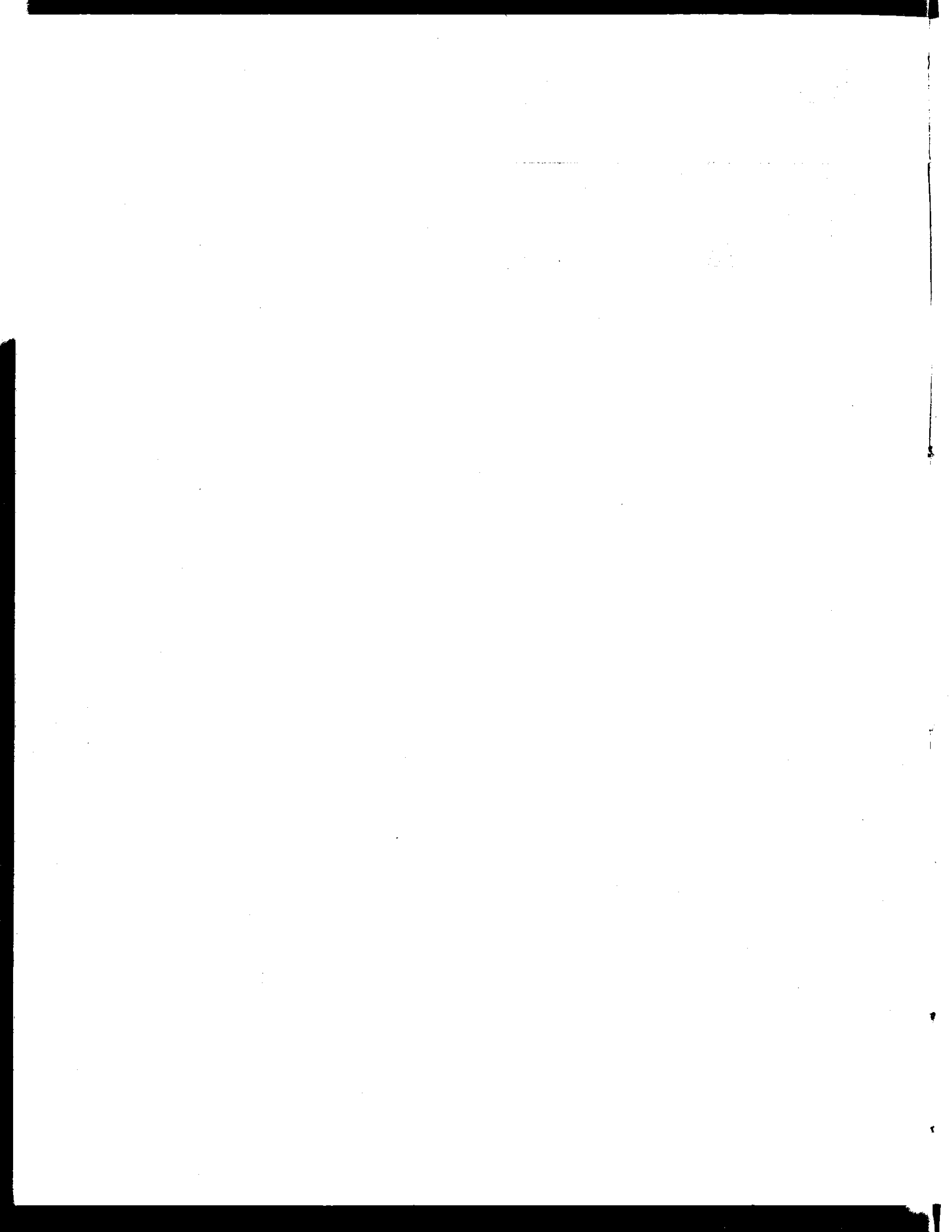
JARDIN D'HIVER DU GRAND NOUVEL HOTEL, A LYON

Architecte : M. F. FRANÇOIS, à Lyon



JARDIN D'HIVER DU GRAND NOUVEL HOTEL, A LYON

Architecte : M. F. FRANÇOIS, à Lyon



## Le Jardin d'Hiver du Grand Nouvel Hôtel

A LYON

Sous l'impulsion des syndicats d'initiative et fouettée par la concurrence de partout menaçante des hôtels-palais et des hôtels-terminus installés avec des capitaux étrangers pour recevoir les riches voyageurs et montés avec tout le luxe possible et les raffinements extrêmes du confort moderne, l'industrie hôtelière a fait en France des progrès frappants et se met peu à peu à l'unisson de ses devancières anglaise, allemande ou suisse. Lyon possède, au cœur même de la presqu'île, un exemple remarquable de ce développement et de cette incessante marche vers le mieux d'un hôtel depuis fort longtemps d'ailleurs hautement réputé : c'est le Grand Nouvel Hôtel.

Nous en parlons aujourd'hui à propos d'une transformation des plus heureuses accomplie par les soins d'un jeune architecte, M. Françon, que connaissent bien les lecteurs de *la Construction Lyonnaise*.

Le Grand Nouvel Hôtel, qui a pris naissance il y a près d'un siècle rue de l'Hôtel-de-Ville et rue Tupin, avait été totalement transformé en changeant de quartier et en s'installant dans l'immeuble du quartier Grôlée qu'il occupe maintenant. Cependant, à l'arrivée, le voyageur était surpris désagréablement de trouver au fond du vestibule d'entrée, fort beau et très large, une salle de lecture tellement sombre que toujours les lampes y étaient allumées; de trouver à côté de cette salle des pièces minuscules et plus sombres encore complétant l'ensemble des salons de réception à l'arrivée des voyageurs.

La transformation que M. Françon a été chargé d'opérer a totalement modifié cet aspect. Dès les premiers pas à travers les vestibules de l'hôtel, combien est attirante la vision de la salle à laquelle il a apporté tous ses soins et qui est dénommée « Jardin d'hiver ». Cette heureuse modification flatte les hôtes de passage et les séduit irrésistiblement. C'est là que séjournent et se délassent en prenant le thé avec les rôties les jolies jeunes filles en corsage blanc, en corsage crème, aux beaux yeux vert de mer ou bleu de smalt foncé, toutes heureuses d'avoir quitté l'épais manteau d'automobiliste et le casque à lunettes ou à voile épais. Rien qu'à passer près du hall nouveau, on a l'impression que la maison est non seulement la mieux tenue et la plus moderne de Lyon, mais qu'elle est la mieux fréquentée.

La transformation de ce « quartier » de l'hôtel a été une œuvre infiniment difficile et délicate, les espaces à modifier étant de niveaux différents et compris entre des murs dont les axes n'étaient ni symétriques, ni parallèles, et un escalier — l'escalier principal — faisant une saillie considérable dans le faux rectangle destiné à devenir le jardin d'hiver.

Des artistes d'élite, tous Lyonnais, ont en effet tiré un magnifique parti de l'occasion à eux offerte de parler la langue du beau. Les études superbes de M. Françon pour la décoration de cette salle ont été son tribut d'admission à la Société académique d'architecture de Lyon. Ses collaborateurs y trouveront une sûre référence de leur science professionnelle. Tous ont fait œuvre d'artiste; nous les citons ici avec plaisir, ce sont : MM. Bertin, mosaïste; Masson, sculpteur; Nicod et Jubin, peintres-verriers; Bajard, serrurier; Ponsot (Marseault,

successeur), menuisier; Émiel aîné, maçon; Seguin, peintre-plâtrier; Berticat-Chipier, fournisseur des glaces; la Société de constructions électriques (ancienne maison Fauris et Dukard), installations électriques.

Quel charme vous enlace quand on pénètre dans ce jardin d'hiver! C'est coquet, pimpant, mignard, original et moderne malgré de larges inspirations des styles classiques et surtout du Louis XVI puissant; en un mot, l'effet désiré est atteint sans conteste. Non un salon où les dames conversent autour du piano, pas plus un salon de lecture et de correspondance : ce qui existait déjà au premier étage et y demeure somptueusement, mais un lieu d'attente, le « luncheon », cher aux blondes filles du Yorkshire et aux Anglais sanguins. De plus cette salle peut, à l'occasion, servir à des banquets, sans nuire au fonctionnement ordinaire de l'hôtel.

Le bureau transféré à l'entrée, une salle de débarras supprimée et la cour intérieure diminuée, l'architecte a utilisé la place disponible, avec un goût sûr, sans tâtonnement, ce qui fait que la beauté de l'œuvre est rehaussée par l'adaptation au but, par le mouvement et la vie de l'ensemble, par la personnalité de l'artiste.

Sous un plafond vitré, d'où descend une douce et discrète lumière, des guirlandes de roses vont d'une colonne à l'autre, courant le long des frises tout autour de la salle, symétrique, avec des portes d'une menuiserie très heureuse<sup>1</sup>, ornées de riches glaces de Saint-Gobain, d'autre part sinueuse avec trois retraits inégaux, absides rondes, propices à l'isolement.

Le vitrail du plafond, œuvre remarquable de MM. Nicod et Jubin, présente trois travées, division obligatoire par suite de la saillie de l'escalier principal. Un lion héraldique, sur fond fleurdéliné « de France ancien », superbe d'allure, y attire l'attention, puis à droite et à gauche, ce sont corbeilles de fleurs, rubans les reliant avec élégance et entourant les initiales du Nouvel Hôtel; le tout d'un pur dessin, d'une gracieuse disposition, de teintes charmantes; un mélange des styles Renaissance et Louis XVI d'un effet des plus agréables. Le verre émaillé d'un joli aspect, ici jaune paille, là bleu d'eau, d'un accent faible à côté du vif coloris de l'ornementation, laisse passer une joyeuse clarté, bien que la lumière arrive forcément atténuée au fond de la cour intérieure. Choix judicieux du genre de vitrail, élégance et facilité du travail artistique; c'est la signature de l'importante fabrique de verrières, jalouse de perfectionnements demandés à la science, de progrès réalisés à chaque étape de sa longue et honorable carrière!

On ne saurait trop louer M. Masson de ses staffs, modelés avec une conscience d'artiste et une habileté de praticien consommé, modifiant avec docilité et avec une souplesse merveilleuse les dessins primitivement arrêtés et pliant avec le plus rare bonheur les ressources de son art aux exigences des désaxements et des détails de la construction. Huit colonnes Louis XVI avec des chapiteaux inspirés de ceux de Trianon, mais avec des modifications particulièrement adaptées et étudiées, supportent des sommiers à arc en quint-point. Sur ces sommiers, des guirlandes de pivoinnes et de roses se courbent et s'attachent, portant au cœur de leurs fleurs des lampes électriques dépolies. Ces guirlandes, comme d'autres points et d'autres parties de la décoration, devaient

<sup>1</sup> De feu M. Ponsot, entrepreneur.

être de bronze doré « à l'or moulu », comme il était d'usage au temps de Marie-Antoinette, ou de staff ainsi doré. Mais les budgets ont leurs inéluctables exigences et les Conseils d'administration successifs ne permirent pas ces dépenses. On ne peut, à vrai dire, se plaindre de l'économie. Bien qu'un peu froid, ce gris perle très pâle et ce blanc nacré ont un charme qui plaît et qui retient.

Au-dessus et au-dessous de ces blancheurs se reflétant dans les glaces, les mosaïques de M. Bertin : en haut mosaïque en cubes d'émaux de Venise de grande décoration, en bas mosaïque romaine en marbre ornée du lion, d'initiales et de feuillages. « La mosaïque, disait Raphaël, est la peinture pour l'éternité. » Ici, elle offre tous les charmes que l'on peut demander aux toiles des meilleurs paysagistes. A gauche en entrant, dans un poudrolement d'or se silhouettent l'église de Fourvière et des collines bleues et violettes enveloppées par la pourpre du couchant. La verdure de quelques bouquets d'arbres au premier plan repose la vue. A droite, sous un ciel bleu, coule une rivière bordée de saules et de peupliers : paysage d'une exquise fraîcheur limité par la colline de Saint-Clair. Enfin le troisième panneau, encadré d'or, présente des roses trémières sur lesquelles tombent quelques branches et feuilles d'arbres.

Ajoutez à ce cadre merveilleux la grâce et la légèreté des meubles en jonc émaillé, chaises, fauteuils et tables de M. Massit, et vous aurez l'impression agréable de ce jardin d'hiver, complètement gracieux du moderne et confortable hôtel, dont les deux cents chambres luxueusement meublées avec installations de salles de bains et riches lavatoires conviennent à la clientèle étrangère et française que le Directeur, M. Flührer, réussit à posséder grâce à des efforts constants et intelligents, et à conserver par l'affabilité de son accueil et de la sympathie qu'il inspire.

A. TUOTIOP.

## TRAVAUX DE LA RÉGION

PROJETÉS

OU DEVANT FAIRE L'OBJET D'ADJUDICATIONS PUBLIQUES

AIN. — On annonce l'adjudication très prochaine, à Bourg d'un groupe scolaire ; montant des travaux, 90.000 fr. — Le Conseil municipal de Trévoux a donné un avis favorable à l'emprunt de 100.000 francs voté par la Commission administrative des Hospices pour l'exécution des projets de M. Ferret, architecte départemental : réfections des salles de malades, créations d'hospice de vieillards, de maternité, de pavillon d'isolement et de salle d'opération.

ISÈRE. — Le Conseil municipal de Saint-Chef a voté 14.450 francs pour la construction de l'école de Chamont — Le Conseil de Bourgoin a décidé de faire exécuter des travaux de canalisation d'eau, chemin de l'Oiselet et avenue Gambetta. Il confie à M. Luya, architecte, le soin d'étudier et de dresser un projet d'installation de sièges et gradins à la salle des fêtes — Le Conseil municipal de Tullins a approuvé l'acquisition des terrains pour l'agrandissement du cimetière et des écoles de Fures. — Un projet est à l'étude pour l'adduction de l'eau à Roussillon ; la dépense s'élèvera à 150.000 francs, en partie couverte par une subvention du pari mutuel.

LOIRE. — Un projet d'annexe au Lycée de garçons de Saint-Etienne, dont le devis s'élève à 400.000 francs, vient d'être soumis au Ministère. — Le Conseil municipal de cette ville a voté la somme de 8.000 francs pour le pavage de la

rue Guy-Colombet. — Le projet d'adduction d'eau potable à Feurs a été adopté ; il consiste en l'établissement d'un puits filtrant sur la rive droite de la Loire, d'une conduite de refoulement de 2.900 mètres, 4.000 mètres de tuyaux secondaires, 22 bornes fontaines, 100 bouches pour incendie, une usine avec une machine à vapeur pour le refoulement des eaux et un château d'eau situé en dessus de la gare ; l'ensemble de la dépense sera de 230.000 francs.

RHONE. — La commune de Saint-Nizier-d'Azergues vient d'obtenir pour les travaux d'adduction d'eaux, 4.500 francs de subvention sur les fonds du pari mutuel et autant sur ceux du département. L'adjudication de ces travaux aura lieu incessamment.

SAONE-ET-LOIRE. — La ville d'Autun est autorisée à contracter un emprunt de 105.000 francs destiné à divers travaux, parmi lesquels figurent la construction de deux égouts (50.000 francs), la construction d'urinoirs (2.000 francs), l'aménagement d'écoles (5.000 francs).

HAUTE-SAVOIE. — Le Préfet vient d'autoriser à mettre en adjudication les travaux d'exécution du projet d'élévation et d'adduction de l'eau du lac pour l'alimentation de la ville d'Annecy. Le montant de l'ensemble du projet s'élève à 280.000 francs.

## AVIS ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

### Bureau de la Société lyonnaise des Beaux-Arts.

L'Assemblée générale annuelle de la Société des Beaux-Arts a eu lieu le 27 mai, au siège social, rue Confort, 24. Après le discours du Président et le rapport du Trésorier constatant l'état prospère de la Société, il a été procédé à la distribution des récompenses et au renouvellement du tiers sortant des Membres du Comité. Ont été élus ou réélus : Artistes : MM. SICARD, TOLLET, DE BÉLAIR LAMOTTE, DUBUISSON, DESPIERRE, CHOMEL, BLANC, MANGIER et AUDRAS ; Amateurs : MM. René DESVERNAY, CANQUÉ, COSTE-LABEAUME, COX, GARNOT, Claudius COTE.

Le bureau pour l'année 1907-1908 est ainsi constitué : Président : M. BAUER ; Vice-Présidents : MM. le D<sup>r</sup> BEAUVISAGE, TOLLET et ROGNAT ; Secrétaire général : M. ROUGIER ; Secrétaires adjoints : MM. ROUX et BLANC ; Trésorier : M. NICOLAS ; Trésorier adjoint : M. BRANTE ; Archiviste : M. Félix DESVERNAY.

Sous-Comité des Arts décoratifs : M. Félix DESVERNAY, Président ; M. ROUX, Secrétaire ; MM. ROGNAT, BARDEY, LAMOTTE, PLOQUIN, CHOMEL, COX et Claudius COTE.

### Nomination.

Par arrêté du 31 mai, M. Auguste DURET, architecte de la Ville en retraite, a été nommé architecte divisionnaire honoraire.

## DEMANDES EN AUTORISATION DE BATIR

Du 25 Mai au 7 Juin 1907

### LYON

- Chemin de Villon, 98. — Maison. — Propr., M. Chapot.  
Rue du Musée, 27. — Bâtiment. — Propr., MM. Augé et C<sup>ie</sup>. — Arch., M. Nevière.  
Rue de Bonnard, 25. — Villa. — Propr., M. Lambert.  
Rue Garibaldi, angle place de la Croix. — Constructions. — Propr., MM. Pansu frères. — Arch., M. E. Curny.  
Rue Corne-de-Cerf, 18. — Atelier. — Propr., M. Picot.  
Chemin de la Scaronne, 20. — Maison. — Propr., M<sup>me</sup> veuve Laperrouze.  
Rue du Quartier-Neuf, près le chemin de Monplaisir à Saint-Alban. — Maison. — Propr., M. Blanc-Drevette.

Construction d'un hangar dans ses chantiers. — Propr., Chantiers de la Buire.

*Rue de la Villette.* — Bâtiment. — Propr., Compagnie d'Anthracite de la Mûre.

*Route de Vienna, 192 et 192 bis.* — Deux remises. — Propr., M. le Directeur de la maison de Saint-Jean-de-Dieu. — Arch., M. J. Bernard.

*Rue des Girondins.* — Hangar. — Propr., M. Bel. — Entrepr., M. Nony.

*Rue Saint-Isidore, 43.* — Hangar. — Propr., M. Dupré.

*Avenue de Saxe, entre la grande rue de la Guillotière et la rue Saint-Michel.* — Maison. — Propr., M. Curny.

*Rue du Juge-de-Paix, 22.* — Deux annexes. — Propr., Dames du Calvaire. — Entrepr., M. Clément.

*Avenue des Ponts, 233.* — Entrepôt. — Propr., M. Chavagnon. — Arch., M. Cumin.

*Chemin de Combe-Blanche, 56.* — Maison. — Propr., M. Vigne. — Arch., M. Cumin.

*Quai de Serin, 9.* — Exhaussement d'un bâtiment. — Propr., MM. Gillet et fils.

*Chemin du Moulin-à-Vent, à Parilly.* — Maison. — Propr., M. Guinet.

*Chemin de Montbrillant, 5.* — Ecuries et remises. — Propr., M<sup>me</sup> Bayet-Roland.

*Rue de l'Abondance.* — Entrepôts. — Propr., Coopérative agricole du Sud-Est. — Arch., M. Maillet.

*Cours Henri, 61.* — Maison. — Propr., M. Ravaud. — Arch., M. Pinet.

*Rue Creuzet, 43 bis.* — Hangar. — Propr., M. Piotti.

*Boulevard du Nord, 37.* — Maison. — Propr., M. Edouard Loewengard. — Arch., M. de Montclos.

*Avenue du Parc-d'Artillerie, 23.* — Maison. — Propr., M. Chautard. — Arch., M. Bouchet.

*Rue Montgolfier, 60.* — Travaux divers. — Propr., M. Massot. — Arch., M. Cadet.

*Cours Henri, 152.* — Maison. — Propr., M. Captier. — Arch., M. Pinet.

*Rue de la Bannière, angle de la rue de l'Abondance.* — Maison. — Propr., M. Bourdeix. — Arch., M. Pinet.

*Rue Paul-Bert, 154.* — Remise et écuries. — Propr., MM. Gilbert et Lemasson.

*Rue Smith, 29 bis.* — Deux hangars. — Propr., MM. Cachet frères, arch.-entrepr., à Oullins.

*Rue Boileau, 288.* — Agrandissement d'une usine. — Propr., M. Ageron. — Entrepr., M. Pétureaud.

*Lyon-Saint-Paul (gare).* — Construction d'une soute à combustible. Compagnie P.-L.-M., M. Grenier, conducteur principal.

## RÉSULTATS DES ADJUDICATIONS

**Rhône.** — 26 mai. — *Mairie de Cublize.* — Construction d'une école de filles. — 1<sup>er</sup> lot. Terrassement, maçonnerie. Montant, 15.601 fr. 55. Adjud. M. Richard Lazare, à Bourg-de-Thizy, 5 p. 100 d'augmentation. — 2<sup>e</sup> lot. Charpente, couverture, menuiserie. Montant, 13.160 fr. 78. Adjud., M. Guelpa, à Chambost-Allières, 3 p. 100 de rabais. — 3<sup>e</sup> lot. Plâtrerie, peinture. Montant, 3.444 fr. 17. Adjudic., M. Richard, 1 p. 100 de rabais. — 4<sup>e</sup> lot. Serrurerie. Montant, 3.950 fr. 75. Adjud., M. Guisard, à Lamure-sur-Azergues, 5 p. 100 de rabais.

**Rhône.** — 26 mai, 10 h. — *Mairie de Vaugneray.* — Travaux d'alimentation d'eau. Montant, 9.548 fr. 27. Adjud., M. Aubot, à Vaugneray, 22 p. 100 de rabais.

**Haute-Loire.** — 2 juin. — *Mairie de Chamalières-sur-Loire.* — Construction d'un groupe scolaire. Montant, 21.240 fr. Soumissionnaires : M. Déroil, prix du devis. — MM. Milamant, 6 p. 100. — Rouchoux, 1 p. 100. — Adjud., M. Valentin, à Chamalières-sur-Loire, 7 p. 100 de rabais.

**Haute-Loire.** — 2 juin. — *Mairie de Chassagnes.* — Construction d'une fontaine. Montant, 11.200 fr. Adjudic., M. Grenier, à Paulhaguet, prix du devis.

**Isère.** — 26 mai. — *Mairie de Quaix.* — Chemin vicinal ordinaire n° 2. Construction. Montant, 33.800 fr. Adjud., M. Jay, au Sappey, 6 p. 100 de rabais.

**Jura.** — 1<sup>er</sup> juin. — *Sous-préfecture de Saint-Claude.* — Travaux communaux. Ravilloles. Construction d'un réservoir. Montant, 3.660 fr. Adjud.

M. Piola, à Etival, 5 p. 100 de rabais. — Saint-Laurent. Travaux divers. Montant, 10.200 fr. Adjudic., M. Manini, à Saint-Laurent, 0,01 p. 100 de rabais.

**Loire.** — 26 mai. — *Mairie de Doizieu.* — Construction de groupes scolaires. Montant, 35.407 fr. 67. Non adjugé.

**Loire.** — 7 juin. — *Sous-préfecture de Roanne.* — Construction de chemins de grande communication. 1<sup>er</sup> lot. Chemin n° 39, de Saint-Nicolas-des-Biefs à Saint-Igny-de-Vers. Montant, 32.900 fr. Pas de soumissionnaire. — 2<sup>e</sup> lot. Chemin n° 41, de Saint-Polgues à Melay. Montant, 20.400 fr. Soumissionnaires : MM. Drago, Darcon, prix du devis. — M. Tachon, 1 p. 100. — Adjud., M. Giraud, à Cherier, 5 p. 100 de rabais.

## MISES EN ADJUDICATION

**Rhône.** — Samedi 22 juin, 2 h. — *Mairie de Saint-Genis-Laval.* — Construction d'une école de filles. Le montant des travaux, suivant devis dressé par M. Feuga, architecte, à Lyon, directeur des travaux, s'élève à la somme de 23.576 fr. 20. Le certificat de capacité, délivré par un architecte connu, devra avoir moins de six mois de date et être visé par l'architecte directeur des travaux. — Les plans, devis, cahier des charges, relatifs auxdits travaux sont déposés à la mairie de Saint-Genis-Laval et chez M. Feuga, architecte à Lyon, place des Célestins, 6, où les intéressés seront admis à en prendre connaissance.

**Rhône.** — Dimanche 23 juin, 2 h. — *Mairie de Régnié.* — Construction d'un groupe scolaire avec mairie. 1<sup>er</sup> lot. Maçonnerie et pierre de taille. Montant, 39.880 fr. 72. Cautionnement, 3.800 fr. — 2<sup>e</sup> lot. Charpente et zinguerie. Montant, 14.208 fr. 89. Cautionnement, 1.200 fr. — 3<sup>e</sup> lot. Marbrerie, plâtrerie et peinture. Montant, 5.298 fr. 32. Cautionnement, 600 fr. — 4<sup>e</sup> lot. Menuiserie et vitrerie. Montant, 7.462 fr. 65. Cautionnement, 700 fr. — 5<sup>e</sup> lot. Serrurerie. Montant, 8.388 fr. Cautionnement, 800 fr. — Renseignements à la mairie.

**Rhône.** — Vendredi 28 juin, 2 h. 1/2. — *Mairie de Lyon.* — Fourniture en deux lots des candélabres et des lanternes nécessaires pour l'éclairage public pendant cinq années (du 1<sup>er</sup> juillet 1907 au 30 juin 1912). — 1<sup>er</sup> lot. Fourniture de candélabres. Dépenses annuelles approximatives, 3.000 fr. Cautionnement, 400 fr. — 2<sup>e</sup> lot. Fournitures de lanternes. Dépenses annuelles approximatives, 2.000 fr. Cautionnement, 500 fr. — Les cahiers des charges et bordereaux des prix relatifs auxdites fournitures, sont déposés au Bureau des renseignements, à la Bourse du Travail, cours Morand, 39, où chacun sera admis à en prendre connaissance, tous les jours non fériés, de 9 heures du matin à 5 heures du soir.

**Rhône.** — Vendredi 28 juin, 3 h. — *Mairie de Lyon.* — Vente, par adjudication publique, des matériaux à provenir de la démolition des immeubles communaux situés sur l'emplacement du groupe scolaire projeté dans le quartier de la Martinière. — Les plans et cahiers des charges, relatifs à la vente des matériaux, sont déposés au Bureau des Renseignements, à la Bourse du Travail, 39, cours Morand, où chacun sera admis à en prendre connaissance, tous les jours non fériés, de 9 heures du matin à 5 heures du soir.

**Ain.** — 6 juin. — *Mairie de Bourg.* — Restauration école, rue Bichat. — 1<sup>er</sup> lot. Terrasse, maçonnerie, etc. Montant, 59.193 fr. 17. Pas de soumissionnaire. — 2<sup>e</sup> lot. Charpente. Montant, 12.977 fr. 97. Soumissionnaire : M. Morel, 8 p. 100 d'augmentation. Non adjugé. — 3<sup>e</sup> lot. Ferblanterie. Montant, 3.592 fr. 88. Soumissionnaire : M. Porcheret, à Bourg, 4 p. 100. — Non adjugé. — 4<sup>e</sup> lot. Menuiserie, parquets. Montant, 13.800 fr. 96. Pas de soumissionnaire. — 5<sup>e</sup> lot. Serrurerie. Montant, 7.365 fr. 78. Non adjugé. — 6<sup>e</sup> lot. Plâtrerie, peinture. Montant, 8.343 fr. 20. Pas de soumissionnaire.

**Ain.** — 9 juin. — *Mairie de Bellignat.* — Distribution d'eau. Montant, 50.000 fr. Soumissionnaire : M. Delgrosso, 14 p. 100 d'augmentation. Non adjugé.

**Ain.** — Dimanche 23 juin, 2 h. — *Mairie de Priay.* — Aménagement de l'école des filles. — 1<sup>er</sup> lot. Maçonnerie, plâtrerie, peinture. Montant, 5.500 fr. 93. Cautionnement, 270 fr. — 2<sup>e</sup> lot. Mobilier scolaire. Montant, 805 fr. 60. Cautionnement, 50 fr. — Renseignements à la mairie.

**Ain.** — Dimanche 30 juin, 10 h. 1/2. — *Mairie de Collonges.* — Travaux d'adduction d'eau. — 1<sup>er</sup> lot. Construction d'un réservoir en béton avec canalisation en fonte pour l'alimentation du bourg de Collonges. Maçonnerie et terrassements. Montant, 7.330 fr. 01. — Tuyauterie, robinetterie et appareils divers. Montant, 8.019 fr. 72. A valoir, 162 fr. 75. Total, 15.512 fr. 48. Cautionnement, 700 fr. — 2<sup>e</sup> lot. Adduction d'eau potable au hameau d'Écorans. Maçonnerie et terrassements. Montant, 1.382 fr. 53. Tuyauterie, robinetterie et appareils divers. Montant, 4.794 fr. 59. Total, 6.177 fr. 12. Cautionnement, 300 fr. — Renseignements à la mairie.

**Allier.** — Dimanche 7 juillet, 1 h. — *Mairie d'Iszure.* — Travaux accessoires par suite de l'élargissement du pont des Bataillots. Montant, 15.200 fr. Cautionnement, 500 fr. — Visa par M. l'Agent voyer d'arrondissement, boulevard Ledru-Rollin, à Moulins. Renseignements à la mairie.

**Allier.** — 9 juin. — *Mairie de Gannat.* — Construction d'une canalisation. Montant, 5.130 fr. 06. Adjud., M. Perrin, à Mazerier, par Gannat, 4 p. 100 de rabais.

**Allier.** — Lundi 24 juin, 9 h. 1/2. — *Moulins, hôpital général.* — Réparations des dortoirs des hommes (1<sup>er</sup> étage, à l'hôpital général. Auteur du projet, M. Baer, architecte. — 1<sup>er</sup> lot. Maçonnerie. Montant, 2.905 fr. 15. Cautionnement, 250 fr. — 2<sup>e</sup> lot. Menuiserie. Montant, 1.108 fr. 94. Caution-

nement, 100 fr. — 3<sup>e</sup> lot. Serrurerie. Montant, 646 fr. 10. Cautionnement, 60 fr. — Renseignements à l'hôpital général.

**Ardèche.** — Jeudi 27 juin, 2 h. 1/2 — *Préfecture.* — Route nationale n° 82, de Roanne au Rhône. Réfection du pavage dans la traverse d'Annonay entre 8 k. 325 et 8 k. 650 sur 325 m. Montant, 17.727 fr. 78. A valoir, 1.772 fr. 22. Total, 19.500 fr. Cautionnement, 600 fr. Frais, 90 fr. — Visa, huit jours avant l'adjudication, par M. Gubiaud, ingénieur en chef, cours du Temple, à Privas. Renseignements dans les bureaux de la préfecture (1<sup>re</sup> division) et de M. l'ingénieur ordinaire de Tournon.

**Ardèche.** — 28 mai. — *Préfecture.* — Réfection pavage traverse d'Annonay. Montant, 19.500 fr. Non adjugé.

**Ardèche.** — 9 juin. — *Mairie de Labegude.* — Aménagement d'un groupe scolaire. Montant, 45.305 fr. Soumissionnaires : MM. Coillon, Raphael, Rroussette, Bressan, Baldy, prix du devis. — M. Seroul, 1 p. 100. — Adjud., M. Ranchin, à Lalevade, 1 p. 100 de rabais.

**Côte-d'Or.** — Samedi 22 juin, 2 h. — *Préfecture.* — Chemin de fer du Sud de la France. Travaux à exécuter sur la ligne de Dijon à Saint-Seine-l'Abbaye. — 1<sup>er</sup> lot. Construction d'un mur de soutènement au kil. 34 k. 800. Montant, 12.300 fr. Cautionnement, 500 fr. — 2<sup>e</sup> lot. Gare de Dijon, Porte-Neuve : Construction d'une véranda vitrée. Montant, 1.800 fr. Construction d'un trottoir sous cette véranda. Montant, 280 fr. Total, 2.080 fr. Cautionnement, 100 fr. — Renseignements dans les bureaux de la direction, à Paris, 66, rue de la Chaussée-d'Antin et de la direction locale du réseau de la Côte-d'Or, à Dijon.

**Drôme.** — Mardi 9 juillet, 2 h. — *Mairie de Valence.* — Distribution d'eau. Amélioration de la distribution d'eau. Aménagement et réfection partielle des galeries de captage. Montant, 179.080 fr. Somme à valoir, 20.920 fr. Ensemble, 200.000 fr. Cautionnement provisoire, 3.000 fr., définitif, 6.000 fr. Un minimum et un maximum de rabais seront fixés avant l'adjudication. — Renseignements à la mairie (2<sup>e</sup> bureau).

**Isère.** — Dimanche 23 juin, 11 h. 1/4. — *Mairie de Lavet-et-Gavet.* — Travaux communaux. — 1<sup>er</sup> lot. Construction du groupe scolaire de Gavet. Montant, 61.146 fr. 35. Cautionnement, 3.500 fr. Frais, 200 fr. — 2<sup>e</sup> lot. Construction du groupe scolaire et de la grande place publique à Gavet. Montant, 53.100 fr. Cautionnement, 3.000 fr. Frais, 200 fr. — Renseignements à la mairie et chez M. Rivoire, architecte, à Grenoble, 26, cours Berriat.

**Jura.** — 1<sup>er</sup> juin. — *Mairie de Saint Claude.* — Travaux communaux. Montant, 36.500 fr. Non adjugé.

**Jura.** — Samedi 22 juin, 11 h. — *Sous-préfecture de Saint-Claude.* — Travaux sur chemins de grande communication. Commune de Choux. Chemin n° 63 de Molinges à Désertin. Construction d'un mur de soutènement, Montant, 3.550 fr. Cautionnement, 110 fr. — Même chemin. Construction de murs de soutènement et d'un aqueduc-buse. Montant, 3.050 fr. Cautionnement, 100 fr. — Visa, huit jours avant l'adjudication, par M. l'Agent voyer d'arrondissement de Saint-Claude. Les soumissions devront être déposées à la sous-préfecture le vendredi 21 juin, avant 5 heures du soir. Renseignements à la sous-préfecture.

**Loire.** — 9 juin. — *Mairie de Renaison.* — Agrandissement de l'école enfantine. Montant, 6.000 fr. Adjud., M. Drago, à Renaison, 9 p. 100 de rabais.

**Loire.** — Dimanche 7 juillet, 11 h. — *Mairie de Pélussin.* — Construction d'une école de garçons à quatre classes. — 1<sup>er</sup> lot. Terrassements, maçonneries, charpente, toiture, zinguerie. Mont., 26.418 fr. 45. Caut., 900 fr. — 2<sup>e</sup> lot. Menuiserie, serrurerie, ferrures. Montant, 12.081 fr. 90. Cautionn., 400 fr. — 3<sup>e</sup> lot. Plâtrerie, peinture, tapisserie, vitrerie. Montant, 6 653 fr. 80. Cautionnement, 200 fr. — Visa par M. Théodore Joly, architecte à Annonay. Renseignements à la mairie.

**Puy-de-Dôme.** — Samedi 29 juin, 2 h. — *Préfecture.* — Commune de Laqueuille. Construction d'un groupe scolaire. Montant, 63.395 fr. 23. Cautionnement, 4.000 fr. — Renseignements à la préfecture (4<sup>e</sup> division).

**Puy-de-Dôme.** — Lundi 1<sup>er</sup> juillet, 2 h. 1/2. — *Sous-préfecture de Thiers.* — Puy Guillaume. Construction de l'école de garçons. Montant, 29.590 fr. 47. Cautionnement, 1/30. — Renseignements à la sous-préfecture.

**Saône-et-Loire.** — 8 juin. — *Préfecture.* — Achèvement des travaux sur la Loire d'un pont en maçonnerie. Montant, 304.200 fr. 72. Soumissionnaire : M. Desjardins, 13 p. 100. — Non adjugé.

**Saône-et-Loire.** — Vendredi 21 juin, 3 h. — *Mairie de Mâcon.* — Travaux communaux. Amélioration à l'école de garçons du quartier Rambuteau et à l'école de filles de la rue de Lyon. Montant, 45.000 fr. — Renseignements à la mairie.

**Saône-et-Loire.** — Vendredi 5 juillet, 2 h. — *Sous-préfecture de Chalon-sur-Saône.* — Construction d'une école mixte à Clux. — 1<sup>er</sup> lot. Maçonnerie, charpente. Montant, 15 963 fr. 35. Cautionnement, 725 fr. Frais, 245 fr. — 2<sup>e</sup> lot. Menuiserie, serrurerie, mobilier scolaire. Montant, 4 827 fr. 40. Cautionnement, 220 fr. Frais, 110 fr. — 3<sup>e</sup> lot. Plâtrerie, peinture, vitrerie. Montant, 2 340 fr. 05. Cautionnement, 110 fr. Frais, 70 fr. — 4<sup>e</sup> lot. Zinguerie, appareils sanitaires. Montant, 717 fr. 45. Cautionnement, 35 fr. Frais, 50 fr. Visa, huit jours avant l'adjudication, par M. A. Lesne, architecte, à Chalon-sur-Saône. Renseignements à la sous-préfecture.

**Saône-et-Loire.** — Samedi 6 juillet, 1 h. 1/2. — *Préfecture.* — Dépôt d'étalons de Cluny. Construction d'un pavillon d'habitation pour le directeur. Montant, 38.249 fr. 55. Cautionnement, 1.900 fr. — Visa, huit jours avant l'adjudication, par M. Sallé, architecte départemental, 29, rue de Strasbourg, à Mâcon. Dépôt des soumissions la veille de l'adjudication, avant midi. Renseignements à la préfecture.

**Saône-et-Loire.** — Lundi 8 juillet, 2 h. — *Sous-préfecture de Louhans.* — Châteaurenard. Construction d'une école de filles. Montant, 21 274 fr. 06. — Visa, huit jours avant l'adjudication, par M. Gauthier, conducteur des ponts et chaussées, à Louhans. Renseignements à la sous-préfecture.

**Savoie.** — Jeudi 27 juin, 10 h. — *Sous-préfecture d'Albertville.* — Construction d'un égout collecteur à Albertville. Montant, 15.000 fr. Cautionnement provisoire, 100 fr., définitif, 450 fr. — Visa par M. l'ingénieur voyer d'arrondissement, huit jours avant l'adjudication. Renseignements à la sous-préfecture.

**Ministère de la Guerre.** — Vendredi 28 juin. — *Mairie de Besançon.* — Direction d'artillerie de Besançon. Travaux d'entretien des couvertures des bâtiments de l'artillerie de la place pendant les années 1907, 1908 et 1919. Montant annuel, 3.513 fr. — Les pièces nécessaires pour être admis à concourir devront être fournies, au plus tard le 20 juin 1907. Les entrepreneurs trouveront tous les renseignements complémentaires à la direction d'artillerie à Besançon, 2, rue Megevaud, et à Paris, avenue de Saxe, 2.

**Ministère de la Guerre.** — Samedi 13 juillet. — *Mairie de Briançon.* — Service de l'artillerie. Travaux d'entretien des immeubles de l'artillerie pendant l'année 1907. Lot unique. Evaluation des travaux, 4.634 fr. 23. — Le cahier des charges et les pièces du marché sont déposés à la direction d'artillerie de Briançon (arsenal Sainte-Catherine).

## LISTE DES BREVETS

### Concernant la CONSTRUCTION et l'ARCHITECTURE

Pour tous renseignements concernant ces brevets, s'adresser à M. J. GERMAIN, Ingénieur-Conseil, successeur de MM. FREYDIER-DUBREUIL et JANICOT, 31, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Lyon.

341973. — 7 avril 1904. — DESNOULET. Perfectionnements dans les vitrages de terre, halls, vérandas, magasins et autres constructions vitrées.
342045. — 9 avril 1904. — HAIGNERÉ. Appareil de water-closets à refoulement automatique.
342091. — 29 mars 1904. — MARQUIS. Tête de cheminée mobile.
342038. — 12 avril 1904. — BLATHERON. Panneaux perfectionnés à gondage et dégondage rapide.
342063. — 9 avril 1904. — Société des Etablissements BAUCHE. Serrure pour fermeture de cases à location avec contrôle automatique.
342082. — 25 mars 1904. — WOLFF. Fermeture pour fenêtres à bascule.
342163. — 5 avril 1904. — BAUMANN. Dispositif pour remonter les jalousies et stores à enroulement.
342191. — 2 avril 1904. — MAERTENS-ROELENS. Système de parquet perfectionné.
342225. — 12 avril 1904. — SHARP, ULRICH et LOUGHLIN. Panneau de hourdage.
342321. — 26 mars 1904. — BOISSI. Nouvelle application sur bois, du silicate de soude (verre fondu).
342208. — 11 avril 1904. — HARTMANN et EHRHART. Serrure à secret.
342238. — 12 avril 1904. — TRAULE. Perfectionnements aux portes à va et vient.
342267. — 13 avril 1904. — KAHRS. Porte-journaux.
342357. — 15 avril 1904. — ASTORGIS. Système de montage des battants de portes.
342396. — 16 avril. — SCHNEIDER. Immobilisateur de fenêtres.
342460. — 19 avril 1904. — BLIET-DEBEAURAIN. Perfectionnements aux poulies à plat ou poulies du bas employées pour guider les cordons de tirage.
342479. — 20 avril 1904. — PARENT. Système de poutres métalliques pour construction en béton ou ciment armé.
342535. — 22 avril 1904. — SHUMAN. Procédé de construction de piliers en béton ou ciment dans le sol.
342543. — 22 avril 1904. — BOECKEL. Procédé pour la fabrication des cloisons.
342598. — 23 avril 1904. — MOCCHI. Système de poutre dite en pierre armée.
342663. — 26 avril 1904. — BEETZ. Fermeture inodore à cloche avec recouvrement d'huile.
342666. — 26 avril 1904. — JACKSON. Perfectionnements aux réservoirs à chasse d'eau pour water-closets, etc.
342546. — 1<sup>er</sup> avril 1904. — GRÜNWARD (P.) et GRÜNWARD (R.). Perfectionnements aux portes à coulisses.
342734. — 29 avril 1904. — DOUGLAS. Réservoir de chasse.
342773. — 30 avril 1904. — Société Continentale Gesellschaft für Desinfection et Hygiène mit Beschränkter Haftung. Appareil de désinfection pour water-closets et urinoirs.

343343. — 20 mai 1904. — Société E. MAQUENNEHEN et IMBERT. Espagnolette automatique.  
 343339. — 20 mai 1904. — LUNKEN. Système de fenêtre à bascule.  
 343347. — 21 mai 1904. — GRANGER. Clé de sûreté à panneton mobile et à ressort et dispositif de canon pour ladite clé applicable à toutes serrures.

**SPECTACLES**

**OLYMPIA** 66, rue Duquesne. — L'Olympia, le plus joli music-hall de province, est devenu le rendez-vous général du public de notre ville qui, depuis la fondation de ce splendide établissement, sait que pendant la belle saison il trouvera une grande distraction en venant chaque soir assister au prodigieux spectacle de ce beau concert d'été. spectacle constamment renouvelé, puisque chaque vendredi une multitude de débuts varient un programme que nous envient les plus grands établissements de la capitale; on s'extasie devant le prodigieux travail de Miss Llewellyn-Lenka, dresseuse de haute école, faisant exécuter de merveilleux exercices à son cheval et à ses dix fox terriers, sans omettre Duc, le superbe danois; ensuite, les trois sœurs Belmonté, acrobates et danses égyptiennes vraiment remarquables; le jongleur comique Carthy assisté de son chien-clown; dans la partie lyrique, Stradel, le parfait chanteur de genre de la Scala de Paris; M<sup>me</sup> Kéryl, transfuge de Parisiana; de Linska, chanteuse à voix; l'exquise diseuse satirique Nine Dalbret; comme comiques ultra-désopilants, Rochebrune; Boulingard, excentrique; la toute gracieuse divette Mirepoix; l'entraînante Jane Payrose, le typique Legras, etc. Le cosmographe géant de M. Faraud projette chaque soir quantité de nouvelles vues fort amusantes et d'une fixité étonnante. Tous les soirs à 8 heures et les jeudis et dimanches en matinée, on vient en foule à l'Olympia desservi par tous les tramways par correspondance, et directement par la ligne Cordeliers-Parc-Perrache et vice versa.

**CÉLESTINS** Jeudi 20 et vendredi 21, les Bouffons, de Miguel Zamacoïs, avec Sarah Bernhardt. La location est dès à présent ouverte.

**CASINO-KURSAAL** Splendid-Cinéma, de 6 à 7 heures, représentation spéciale: les Opérations du docteur Doyen. A 8 heures, soirée exceptionnelle. Demain, grande matinée à 3 heures

**THÉÂTRE CINÉMA-PATHÉ-GROLÉE** 6, rue Grolée, Tous les jours,

séances d'une heure, en matinée de 2 h. 1/2 à 6 h. 1/2. Les dimanches et fêtes, à partir de 1 h. 1/2. Grande soirée, tous les jours, de 8 h. 1/2 à 11 heures. Bureaux à 8 heures.

**MOUCHE DU SOIR** Tous les soirs, concert-premenade avec chanteurs, sur la Saône, de la Mulière à Saint-Rambert et Retour. Départ de Perrache à 8 h. 35 et tous les pontons de la rive gauche jusqu'à la Feuillée; départ à 9 heures précises. Au retour, arrêt à tous les pontons de Vaise à Perrache. Buffet à bord.

**TOUR DE FOURVIÈRE** Ascensions tous les jours. Splendide panorama sur le Dauphiné et les Alpes.

**A. REY & C<sup>ie</sup> Imprimeurs-Éditeurs**  
 4, rue Gentil, LYON

6<sup>e</sup> Année 1907

**Revue d'Histoire de Lyon**

Directeur: **S. CHARLÉTY**  
 Professeur à la Faculté des Lettres

Sommaire du t. VI, fascicule III.

C. RIFFATERRE, Un livre sur l'Insurrection lyonnaise. — C. PÉRENET, La Contribution du Rhône à la défense nationale sous les trois premières Assemblées révolutionnaires (1791-1792). — A. MAZERAN, Lettres de Josephin Soulayr à Eugène Froment (1877-1891). — Bibliographie. — Compte rendu des séances de l'Académie de Lyon, etc.

Six Fascicules par an, formant un beau Volume in-8° illustré de 500 à 520 pages

ABONNEMENT: 12 francs PAR AN

Les premières Années, également en vente au prix de 12 francs, ont été honorées d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique

L'Imprimeur-Gérant: A. REY.

Lyon — Imprimerie A. REY, 4, rue Gentil. — 45701

Tirage:  
 6 Octobre 1907

**LOTÉRIE D'ARLES**

Le Billet  
 UN FRANC

(BOUCHES-DU-RHÔNE)

Construction d'un Hôpital-Hospice

AUTORISÉE PAR ARRÊTE MINISTÉRIEL DU 8 MAI 1905

UN DE

**TROIS GROS LOTS**

DEUX DE

**120.000 fr. — 10.000 fr.**

5 lots de 1.000 fr. — 10 lots de 500 fr. — 100 lots de 100 fr.

Soit en tout 160.000 fr. tous payables en argent.

En vente dans toute la France et les Colonies, chez Librairies, Bureaux de tabacs, etc. Pour recevoir à domicile, envoyer à l'AGENCE FOURNIER, 14, rue Confort, Lyon, concessionnaire générale, mandat-poste du montant des billets avec enveloppe affranchie à 0,15 pour 5 billets.

**FOURNISSEURS DE LA CONSTRUCTION**

**ARDOISES, TUILES, BRIQUES, POTERIE & SABLE**

**A**RDISES pour toitures, dalles, urinoirs, tablettes à tableaux, etc. Entrepôt: J. GUICHARD fils, seul représentant de la Commission des Ardoisières d'Angers, chemin de Vacques, 50 bis. LYON

**FAVRE FRÈRES**, quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon. Entrepôt général des Tuileries de Bourgogne. Plâtres, chaux hydrauliques et ciments. Carreaux de Verdun, tuyaux Grès et Boisseaux, Ardoises.

**CIMENTS, CHAUX, PLÂTRE, BITUME & PAVES**

**FAVRE FRÈRES**, quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon. Ciments de Grenoble, Chaux hydrauliques et plâtres. Entrepôt général des Tuileries de Bourgogne. Carreaux de Verdun.

**PEINTURE & PLÂTRERIE**

**FAVRE FRÈRES**, quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon. — Fabrique de plâtre de Lyon, entrepôt général des Tuileries de Bourgogne, chaux hydrauliques et ciments Carreaux de Verdun, Ardoises.

**CÉRAMIQUE**

**PRODUITS CÉRAMIQUES, PROST FRÈRES**, fabricant Jean-Claude PROST, succés, à la Tour-de-Salvagny (Rhône). Magasins et bureaux à Lyon, quai de Bondy 16. Spécialité de tuyaux en terre cuite et tuyaux en grès pour conduites d'eau et pour bâtiments. Appareils pour sièges inodores, panneaux et carreaux en faïence, etc. — Succursale à St-Etienne, rue de la Préfecture, 22

**FAVRE FRÈRES**, quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon Entrepôt général des Tuileries de Bourgogne Plâtres, Tuyaux Grès et Boisseaux, Ardoises.

# F. LAUZUN & C<sup>IE</sup>

BOURG-SAINT-ANDÉOL (Ardèche)

CARRELAGES MOSAIQUES, GRANITÉS ET INCRUSTÉS DE MARBRE

OUVRAGES EN PIERRE DE TOUTE PROVENANCE

Taillés mécaniquement, tournés  
ou sculptés.



BALUSTRADES

à partir de 10 francs le mètre courant

BALUSTRADES

Envoi franco de l'Album

Adresse télégraphique :  
RIVACIER

## RIVORY & JOLY (A. et M.)

INGÉNIEURS

TÉLÉPHONE 28-88 Bureaux et Dépôts : Rue de la Méditerranée, Rue Raulin, LYON

### FOURNITURES DE TOUS LES APPAREILS POUR CHAUFFAGE

A BASSE ET A HAUTE PRESSION

Chaudières de tous systèmes ♦ Tubes ♦ Raccords ♦ Tuyaux ♦ Ailettes  
Radiateurs ♦ Robinetterie ♦ Purgeurs et tous autres accessoires

Représentants : Société Escau et Meuse, à Anzin. — Chappée et Fils, Le Mans  
et Dépositaires : Strube et Fils, à Montrouge. — Diverses Sociétés.

PETIT OUTILLAGE, MATÉRIEL D'ENTREPRENEURS DE TOUTES SORTES  
Wagonnets et autres Appareils de la voie

Fontes de Bâtiments, de Canalisations, d'Ornements, Outils, Aciers d'outils, Fontes, Fers et Aciers

## CIMENTS DE LA PORTE DE FRANCE

GRAND PRIX (génie civil). — GRAND PRIX (génie militaire)  
à l'Exposition Universelle de 1900

## MADIOT & BRÉDY

CONCESSIONNAIRES POUR LE RHONE

21, Rue de la Corderie, LYON-VAISE

Ciments, Chaux hydrauliques, Lattes, Briques diverses.

Plâtres de Savoie, Bourgogne, Paris et Marseille  
DALLES EN CIMENT

## Société Lyonnaise d'Eclairage, Chauffage

ET INSTALLATIONS SANITAIRES

LYON — 67, Rue de l'Hôtel-de-Ville, 67 — LYON  
TÉLÉPHONE 37-41

GAZ — ELECTRICITÉ — ESSENCE  
GAZOGÈNE — PÉTROLE  
APPAREILLAGE — EAU — PLOMBERIE

INSTALLATIONS SANITAIRES

TIRAGE : 20 DECEMBRE 1907

## LOTÉRIE

DE

# GRAY

(Haute-Saône)

Pour transformation

### ET AGRANDISSEMENT DU MUSÉE

Autorisée par Arrêté Ministériel du 4<sup>ème</sup> Mars 1906

AU CAPITAL DE

**200.000 francs**

GROS LOT

**10.000 FR.**

1 lot de **5.000 fr.**

2 lots de **1.000 fr.**

54 lots de **500 à 100 fr.**

Soit 58 lots pour 24.000 francs

Pour recevoir à domicile, adresser à l'Agence  
Fournier, 14, rue Confort, Lyon, mandat-  
poste du montant des billets avec enveloppe  
timbrée à 0,15 par 5 billets.

En vente dans toute la France chez les bara-  
listes, libraires, papetiers, etc.

Le Billet : 50 cent.

## CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES

### CHARPENTES EN FER

## J. EULER & FILS

296, Cours Lafayette, LYON  
TÉLÉPHONE 11-04

Serrurerie pour  
Usines et Bâtiments

## LE LLYOD

COMPAGNIE  
D'ASSURANCES

CONTRE  
LE VOL

## NÉERLANDAIS

FONDÉE EN 1853

Capital Social :

### HUIT MILLIONS

Assurance contre le vol par effraction  
des appartements de ville, villas, banques,  
bureaux, magasins, et espèces et titres  
en coffres-forts.

AGENCE GÉNÉRALE DE LYON :

41, Rue de la Bourse, 41